L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 18 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

ON demande des jeunes personnes parlant français, pour un travail facile de certain genre. S'adresser à la grocerie coin Calliope et Magnolia. 17 août—7f

UNE Belle boîte étagère pour porcelaine de Chine ou ver orie pour remplir un espace d'environ cinq pieds. Dire le prix, l'endroit, où l'on a vu voir la boîte. Adresser par lettre à la Boîte No 212 à la Poste. 13 avril—3 semaines.

ON demande un homme seul ou avec sa femme. L'homme comme garçon d'écurie avec 30 mètes, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. E. M. Soniac que P. O., La. 3 août—1m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile bronze vases et objets antiques S'adresser à Garrison, 194 rue du Canal. 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE 6e District pour la paroisse d'Orléans—No 34,392—Division D—Dans l'affaire de Carl B. Montgomery, interdit, Attendu, qu'Edouard Shinkle Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Harriet Rogers, l'autorisation de prendre possession de, et disposer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite, Ayis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRÉTÉ,
Député Greffier.

Août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve J. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,799.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hermann Kahle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
16 août—16 20 25 Greffier.

Succession de Jno. V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,479—Division A —Attendu que Mme Emma Moore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Jno. V. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou auront concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
5 août—5 10 13 Greffier.

Succession de Jean F. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
10 août—10 13 19 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE 6e district pour la paroisse d'Orléans—Division D.—No 36,440. Louis P. Bouny vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de pétitionnaire Louis P. Bouny soit convoquée et tenue maintenant par Me Rochereau, notaire, en son bureau No 95 Passage de la Bourse, en cette ville, le JEUDI, 25ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dandit jour, pour considérer et de déterminer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit et pour sur les autres matières qui pourraient être admises : et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 9 août 1892.

Signé, N. H. RIGHTOR,
Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 août—3f au 25 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE 6e District pour la paroisse d'Orléans—No 31,022—Division D—Henry Bruns vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de cette raison commerciale de Henry et Bruns et H. G. Henry et Harry T. Bruns, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers desdits insolvables par publication en astre, conformément à la loi ; ladite réunion étant convoquée pour lier la temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par les dits insolvables sera vendue.

Nlle-Orléans, 28 juillet 1892.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme,
GEO. W. PLANCHE, Député Greffier.
28 juil- 3f au 1er sept

C. A. Philippi & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,307—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Félix J. Dreyfous, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
16 août—16 20 25 Greffier.

Succession de Pierre G. Monsseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,799—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hermann Kahle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
16 août—16 20 25 Greffier.

Succession de Alméde Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,406—Division C.—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Alméde Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou auront concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
5 août—5 10 13 Greffier.

Succession de Jean F. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
10 août—10 13 19 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE 6e district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,440. Louis P. Bouny vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de pétitionnaire Louis P. Bouny soit convoquée et tenue maintenant par Me Rochereau, notaire, en son bureau No 95 Passage de la Bourse, en cette ville, le JEUDI, 25ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dandit jour, pour considérer et de déterminer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit et pour sur les autres matières qui pourraient être admises : et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 9 août 1892.

Signé, N. H. RIGHTOR,
Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 août—3f au 25 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE 6e District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 25ème jour de août 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire d'encans intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Interdiction de Iuka Godolphin Leach—No 35289—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, pour les raisons exprimées dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour ; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant que Iuka Godolphin Leach à été mise à un état habituel d'imbécilité et d'aliénation, et qu'il l'expert à dérange, et qu'il soit interdit de la gestion de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Charles C. Prout, ne sire, à l'effet de recommander un personne compétente pour agir et être nommée curateur pardevant de l'interdit dans cette affaire, Iuka Godolphin Leach ; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées savoir : Octave Morel, notaire, Henry Bruns, Jr., Edgar Bruns, Jr., Emile Bruns, Jr., Walter Bruns, Jr., Wm Kurtze, A. Casanova, Joseph D. Taylor, Jr., Charles Ludwig et John W. Leach et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 22 août 1892.

Jugement signé le 22 août 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Un témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour ; dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.
19 juil—3f au 20

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 AOUT—CLASSE No 294
Tirage de 4 heures P. M.

4 46 68 29 52 23 69 51 59 18 60 44 35 6

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour ordinairement dans les salons de la Compagnie.

Le témoignage nous apposons notre signature.

Ce 17 août 1892—4 heures P. M.

J. A. A. BOURSAUD,
EDGAR FILIE, Pro tem.
Commissaires.

Les gros lots de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre bureau à la connaissance

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et en franchise à 466 reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples et ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont leur lieu en public à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Remontée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Gt Beauregard
M. A. Gabaldon
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. W. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, est.	$75,000
1 Lot de	20,000,.....	20,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
1 Lot de	5,000,.....	5,000
2 Lots de	2,500,.....	5,000
5 Lots de	1,000,.....	5,000
25 Lots de	300,.....	7,500
100 Lots de	200,.....	20,000
200 Lots de	100	20,000
200 Lots de	50,.....	10,000
500 Lots de	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, sont.....	$10,000
100 Lots de	200, ...	5,000
200 Lots de	540, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, sont.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à.....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons à vraies les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature distincte.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'envoie de la malle à toutes les Loteries, nous nous sommes fait des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les billets et billettes des lots seront envoyés par demande à tous les agents de localités après chaque tirage en number voulu, par Express, aux frais de nos agents.

ATTENTION.—Le présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution d'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et les actionnaires de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans ; que le Lot soit à non number soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par Chas. Conrad, Président ; qu'il soit endossé avec les noms et adresse exacts G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Wiltz, Commissaires, et que le garde, signature Matérnelle, par l'intermédiaire de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a huit de système indécisive et malhonnête à vendre sur le marché pour lesquels les acheteurs doivent y faire attention, et de voyer un instant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et par d'autres, s'ils veulent la chance la plus sûre.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, fatordit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,985—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encantours, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et Race, et plus complètement décrit dans un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 23 mars 1849, déposé dans les archives de cette ville, le 8 mai 1849 ; le dit lot mesure vingt-quatre pieds huit pouces de face à la Prolongation de Carondelet, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et quatre pouces entre lignes parallèles.

Acquise par le défendeur comme suit : deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de feue Mary Emma Schitzer, en femme décédée, et l'autre tiers en vertu de conformité à la vente faite par Mme John Schitzer et als. exécuté pardevant Alphonse V. Phillips, le 7 août 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinebury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,124.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désigné par les Nos 25 26 et une portion du No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit : les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

2e Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans les mêmes district et carré d'Ilots. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et chacun mesure trente-deux pieds de façade à la rue Floyd sur les profondeurs ci-après, savoir : les terrains 15 et 16 chacun deux cent cinq pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 29 janvier 1887, dans l'affaire de succession de feu Marie Alice Trémé, épouse de Wm Bates, No 20,251, du dossier de ladite cour et enregistré aux bureaux des actes de succession, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Esterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,365—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue St-Charles, la rue Esterpe, Carondelet et Peymanie, et mesurant, suivant un plan dit lots dédigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 18 février 1844, déposé comme plan au notaire Jos. Pilié, et Chapelle, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de front sur l'avenue St-Charles sur une profondeur de cent soixante pieds ; le tout borné en front sur l'avenue St-Charles par une portion du dit lot No 4 ; en arrière par le lot No 5 et 6 ; en dessus par le lot No 3 ; en dessous par le lot No 1, désigné comme lot No 2 sur le plan de A. Canziaux, arpenteur, le 27 juin 1840, et enregistré au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente-sept pieds et demi sur la rue Esterpe de cent vingt-sept pieds et demi de profondeur entre lignes parallèles.

Acquise par le défendeur comme suit : deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de feue Mary Emma Schitzer, en femme décédée, et l'autre tiers en vertu de conformité à la vente faite par Mme John Schitzer et als. exécuté pardevant Alphonse V. Phillips, le 7 août 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,097.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1e Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans les mêmes district et carré d'Ilots. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 25, 26, 27 et 28, et chacun mesure trente-deux pieds de façade à la rue Floyd sur les profondeurs ci-après, savoir : les terrains 25 et 26 chacun deux cent cinq pieds, le terrain 27, cent soixante-cinq pieds et le terrain 28 cent trente-un pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 29 janvier 1887, dans l'affaire de succession de feu Marie Alice Trémé, épouse de Wm Bates, No 20,251, du dossier de ladite cour et enregistré aux bureaux des actes de succession, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-lacdeux indivis dans le "Steamboat Saint-John."

Louis P. Delahoussaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,950—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade et Robertson et plus complètement décrit dans un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 23 mars 1849 et déposé dans les archives de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marcelline Deffes, veuve de Jean Pierre Roudès.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,289—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans la troisième district de cette ville, dans l'Ilot No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et Race, et plus complètement décrit dans un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 23 mars 1849, déposé dans les archives de cette ville, lesdits lots mesurant comme suit, à savoir : le lot No 3 mesure trente et un pieds dix pouces de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Polymnie, Carondelet, Peymanie et Race, et plus complètement décrit dans un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 23 mars 1849, déposé dans les archives de cette ville, lesdits lots mesurant comme suit, à savoir : le lot No 4 mesure trente et un pieds dix pouces de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit : les trois premiers lots en vertu d'un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 11 avril 1888, et l'autre en vertu d'un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 14 avril 1888, et enregistrés au bureau de transfert livre 129 folio 148.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marcelline Deffes, veuve de Jean Pierre Roudès.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,289—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans la troisième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Polymnie, Carondelet, Peymanie et Race, et plus complètement décrit dans un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 23 mars 1849, déposé dans les archives de cette ville, lesdits lots mesurant comme suit, à savoir : le lot No 3 mesure trente et un pieds dix pouces de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Polymnie, Carondelet, Peymanie et Race, et plus complètement décrit dans un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 23 mars 1849, déposé dans les archives de cette ville, lesdits lots mesurant comme suit, à savoir : le lot No 4 mesure trente et un pieds dix pouces de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit : les trois premiers lots en vertu d'un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 11 avril 1888, et l'autre en vertu d'un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 14 avril 1888, et enregistrés au bureau de transfert livre 129 folio 148.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Esterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,365—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue St-Charles, la rue Esterpe, Carondelet et Peymanie, et mesurant, suivant un plan dit lots dédigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 18 février 1844, déposé comme plan au notaire Jos. Pilié, et Chapelle, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de front sur l'avenue St-Charles sur une profondeur de cent soixante pieds ; le tout borné en front sur l'avenue St-Charles par une portion du dit lot No 4 ; en arrière par le lot No 5 et 6 ; en dessus par le lot No 3 ; en dessous par le lot No 1, désigné comme lot No 2 sur le plan de A. Canziaux, arpenteur, le 27 juin 1840, et enregistré au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente-sept pieds et demi sur la rue Esterpe de cent vingt-sept pieds et demi de profondeur entre lignes parallèles.

Acquise par le défendeur comme suit : deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de feue Mary Emma Schitzer, en femme décédée, et l'autre tiers en vertu de conformité à la vente faite par Mme John Schitzer et als. exécuté pardevant Alphonse V. Phillips, le 7 août 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné